Partie 1 : Vue d’ensemble de l’entreprise et de son environnement

# Approches et analyses de l’entreprise

* Une entreprise est définie comme « Unité économique autonome combinant divers facteurs de production, produisant pour la vente des biens et des services et distribuant des revenus en contrepartie de l’utilisation des facteurs » par Albertini & Silem en 2012. On parle d’entreprise ‘autonome’ lorsque cette dernière est libre de ses choix.
* Les salariés, actionnaires et dirigeants sont les 3 composantes, avec des rapports de force (basés sur le salaire) et des intérêts pas toujours convergeant. Il y a une certaine évolution des rapports des modes de production/rémunération.
* Les disciplines permettant de favoriser cette compréhension :
  + L’histoire pourquoi l’entreprise et pas un marché (dans le sens physique) ? Comment et pourquoi sont-elles apparues ? Ici, au 17ème siècle, à la suite de la révolution industrielle afin de soutenir l’industrialisation.
  + Les sciences juridiques : les différents types d’entreprises, le rapport avec son environnement en fonction de son statut juridique, ses doits et obligations, comment se jouent les relations ?
  + La sociologie : en expansion depuis les années 50/60, étudie les rapports au sein de l’organisation, et les pouvoirs liés ou non aux fonctions.
  + La psychologie : les biais cognitifs précédents la prise de décisions, les ‘communautés’, la souffrance au travail.
  + La science économique : un « marché ne règle pas tous les problèmes économiques ».

# Trois manières d’appréhender l’entreprise

* Une approche juridique

Il existe 6 statuts différents en entreprenariat : l’entreprise individuelle, UPRL, SARL (de 2 à 100 associés), société anonyme, société par actions simplifiées, SCOP (et peut être SASU). Le statut juridique que l’on adopte va avoir une influence sur la structure dirigeante de l’entreprise

* + Secteur privé : la partie d'une économie où l'État n'intervient pas ou peu
  + Secteur coopératif : est fondé sur la participation économique des membres, en capital et en opérations
  + Secteur public : comprend d'une part les administrations publiques de l'État et des collectivités locales, et d'autre part les entreprises dont au moins 51 % du capital social est détenu par une administration publique ; ainsi que les associations qui en dépendent en grande partie pour leur financement. Ce sont des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) et est compris dans le droit public.
* Une approche par types d’activité

Il y a d’abord différents secteurs : primaire, secondaire et tertiaire (70% en France). Quels autres secteurs ? Tourisme ? Commercialisation ?

Les différentes stratégies commerciales, les partenaires et le milieu ne sont pas similaires entre entreprises et organisation. De plus, toutes les entreprises ont une position politique et certaines usent de l’utilisation de certains médias leur appartenant.

* Une approche par la taille (cf. tableau PPT)

Les différents facteurs peuvent être : le nombre d’employés, le capital de départ, les bénéfices, les chiffres d’affaires, les acteurs géographiques, etc. **En fonction de tout ça, la prise de décision diffère.**

# Structure de marché

1. Marché de la concurrence pure et parfaite (ne pouvant exister)

ON peut cependant le contextualiser. Les consommateurs choisiraient par le système de ‘prix’ un bien ou un service parmi toutes les entreprises, avec une intervention minimale de l’état. Comme il n’y a pas de régulateur (l’état), les entreprises commenceraient à racheter leurs concurrents afin d’avoir plus de parts de marchés… Cette structure est impossible dans le sens où, une seule entreprise finirait avec un monopole privé (ex : le marché de recherche d’informations en ligne = Google).

1. Marchés de concurrence imparfaite (cf. tableau)

Le pouvoir public, l’Etat, doit donc servie de médiateur. Nous nous trouvons dans une situation de « oligopole » et système d’entente et de « cartels » au désavantage du consommateur.

1. « Contestabilité » d’un marché

On parle de ‘contestabilité’ lorsque l’entrée ou la sortie sont libres, et aucunes barrières n’y sont placées. « Barrière à l’entrée », administrativement rend difficile voire impossible à un nouvel entrant de se positionner sur ce marché.

Plus un marché est mature, plus il devient difficilement contestable… toujours se poser des questions sur le marché que l’on vise, selon le type de produit/marché/géographie.

Les pouvoirs publics sont amenés à maintenir cette contestabilité. Les barrières conditionnent un marché, ce qui débouche à ce que les entreprises elles-mêmes se conditionnent en fonctions des marchés.

# Les « objectifs » de l’entreprise (favorisant les « biais cognitifs »)

## Dans la théorie classique

La définition d’une entreprise serait une « *Organisation créée par des apporteurs de capitaux, gérée par des managers qui transforment des facteurs de production (inputs) en produits ou service (outputs),* ***en vue de les vendre sur un marché****. Les revenus des ventes deviennent dès lors des ressources permettant de financer les coûts de production, payer les salaires, rémunérer les actionnaires, financer les investissements et la croissance* ». L’objectif serait donc, dans le même temps, de maximiser les profits et de minimiser les pertes.

Sinon l’entreprise a une vocation à disparaitre ou se faire ‘manger’ par d’autres. Les rapports en internet avec des individus n’ayant pas forcément les mêmes intérêts, influent l’activité en interne et les choix stratégique. Si besoin est, la délocalisation est possible (choix stratégique prenant en compte les conflits internet de l’entreprise et son environnement externe). En d’autres termes, les objectifs de bases sont ici : d’être conscient des opportunité et risques de son environnement.

## Une représentation qui doit être affinée

Mis à part du profit, y a-t-il d’autres réels objectifs ? L’entreprise en elle-même n’en a pas, mais les individus qui la fait tourner, oui. On parle alors des différentes parties prenantes, et on doit faire donc attention aux différentes expositions aux risques. Nécessité de systèmes de veille et de IA car, avec la théorie classique appliquée, les décisions humaines sont imprévisibles (1sec = 1ordi + 7000 transactions sur le marché boursier + incertitudes).

L’incertitude est fuie comme la peste par les entreprises mais nous ne connaissons pas l’avenir, nous nous appuyons donc sur le passé mais sources d’erreurs (ou création d’une part de ‘pari’ ou de stock option par les managers qui mettent des options sur des actions qu’on achète à couts fixes (principe du parachute doré)).

Il faut également prendre en compte l’influence de l’environnement (ex :covid), mais toutes les entreprises ne sont pas exposées pareilles au risque.

## Conséquences de l’incertitudes

D’après John Maynard Keyes, un économiste et fondateur de la macroéconomie keynésienne, « *[N]otre connaissance de l’avenir est fluctuante, vague et incertaine […]. Il n’y a pas de fondement scientifique sur lequel on puisse formuler, de façon autorisée, quelque raisonnement probabiliste que ce soit.* ***Nous ne savons pas, tout simplement****. »*

Dans un environnement incertain, ou personne ne possède une information complète et parfaite, les managers des entreprises pourront être tentés d’aller dans le sens d’une minimisation des risques plutôt que la maximalisation des profits. Ce qui est le contraire de la théorie classique, où les individus rationnels ayant toutes les infos qu’ils ont besoin pour maximaliser le profit.

## La complexité organisationnelle.

C’est une production du service, de la condition commerciale, de la comptabilité, etc. par les humains ayant tendance à tout voir de leur point de vue. SAUF QUE LA PARTIE N’EST PAS LE TOUT. Chaque division porte des intérêts, le management doit alors faire une synthèse et prendre une décision (tout en faisant attention au court terme, moyen terme et long terme).

L’organisation complexe doit gérer les divisons et informations qui se perdent en route, amenant les managers à jouer solo. Plus une organisation est globale et complexe, plus le risque est grand que les employés et managers développent une stratégie opportuniste (angles morts).

## La multiplicité des objectifs managériaux

## Tout ceci favorise les « biais cognitifs »

« Biais cognitifs » = raccourcis du cerveau face à une situation complexe. Exemple : 1 l’escalade de l’engagement, ‘on n’a pas fait tout ça pour s’arrêter maintenant’. 2 biais de confirmation d’hypothèse, info de confirmation de notre hypothèse et on zappe les infos qui ne le font pas.

# Propositions pour appréhender l’environnement de l’entreprise

## L’entreprise et ses relations avec d’autres acteurs de l’économie

Cf. schéma « Circuit économique ».

## Le macro-environnement et ses caractéristiques : l’analyse dite PESTEL

PESTEL (politique, économique, socioculturel, technologique, écologique et légal) :

* Politique : type de régime dans laquelle l’organisation s’implante
* Economique
* Socio-culturel : pays avec une population croissance ou déclinante et habitude de consommation
* Technologique : pays où la recherche scientifique est dynamique ? Bcp de brevets ?
* Ecologique : niveau de transfert de la découverte écologique qui est amené à avoir de plus en plus d’importance. Niveau d’imprévisibilité fort ?
* Légal : conditions des employés, le droit du travail étant un frein à la compétitivité dans certains pays.

# Un environnement qui s’internationalise et qui globalise.

## La globalisation des échanges est le résultat de plusieurs facteurs :

De nos jours, les PME peuvent aussi considérer leurs exercices à l’international.

* Réduction des couts de transports : il le faut car le niveau de complexité de la création de machines électroniques par exemple, est tel que l’implication d’un seul pays n’est clairement pas à la hauteur. A mesure que le prix du pétrole augmentera, les problèmes d’acheminement d’objets de notre quotidien augmenteront aussi, ce qui causera le ralentissement de tout un pays.
* Progrès des outils de communication comme internet ou des systèmes de transports.
* Baisse des droits des douanes grâce aux associations de libres échanges.
* Etc.

## Développement à l’international (opportunités et risques…)

Ce développement est rendu possible grâce aux éléments précédents, mais également par la main d’œuvre moins chère et les perceptives de nouveaux marchés. Ceci constitut les opportunités.

Cependant, les entreprises doivent donc composer avec les règles de plusieurs pays, constituant une partie des risques.